

AFFIDAVIT

Je soussigné, Jocelyn Jalette, domicilié et résidant au [REDACTED], dans les ville et district de [REDACTED], Province de Québec [REDACTED] affirme solennellement ce qui suit :

1. J'ai été impliqué au Parti Québécois comme bénévole et militant dans l'association de la circonscription de Joliette pendant la période couverte par le mandat de la Commission Charbonneau.
2. En particulier, j'ai été le Président de l'exécutif de l'association de circonscription de Joliette au Parti Québécois de 2001 à 2002 pendant la période couverte par le mandat de la Commission
3. Afin de souligner le 25e anniversaire de sa vie politique, l'exécutif de l'association de circonscription de Joliette a organisé une activité de reconnaissance pour le remercier de son implication politique le 24 novembre 2001 ; une soirée réunissant plus de 500 invités s'est tenue au Club de golf Montcalm, à St-Liguori et j'y participais.
4. Lors de cette réception, l'exécutif de l'association de circonscription de Joliette avait décidé de remettre à M. Chevrette un cadeau de 25 000\$ de la part des militants péquistes de Joliette, cadeau représenté par un chèque au montant de vingt-cinq-mille dollars (25 000 \$).
5. J'étais présent à cette soirée et je lui ai personnellement remis le chèque de 25 000 \$.
6. Je joins à mon affidavit comme pièce JJ-1 une copie de certains articles de journaux de l'époque faisant état de l'événement et du cadeau. Je joins aussi comme pièce JJ-2, le programme de la soirée et du spectacle hommage qui l'a précédé, un talon de billet pour ce spectacle hommage ainsi qu'une lettre de remerciement adressée par M. Chevrette suite à l'événement à M. Boulard, qui était aussi membre de l'exécutif de l'association de la circonscription de Joliette au Parti Québécois à la même époque. Finalement je joins comme pièce JJ-3 deux photos prises lors de l'événement. La photo identifiée JJ-3a montre Monsieur Chevrette tenant le chèque de 25 000\$ qu'il venait de recevoir. La photo JJ-3b montre les membres de l'exécutif lors de la soirée.
7. Ce cadeau lui a été remis pour l'aider à faire éventuellement un voyage autour du monde, voyage que M. Chevrette avait déjà indiqué publiquement vouloir faire un jour, après sa retraite de la vie politique.
8. M. Chevrette avait souvent dit publiquement que lorsqu'il quitterait la vie politique, il aimerait faire un voyage autour du monde. Ce fait était publiquement connu comme en font foi les articles de journaux mentionnés ci-dessus (JJ-1). Pour autant que je sache, c'était alors une idée très vague et il n'y avait pas de date précise ni de projet concret.

[REDACTED]

9. D'ailleurs à l'automne 2001, il n'était nullement question dans l'entourage de M. Chevette de son retrait de la vie politique.

10. Le, 28 janvier 2002, soit la veille du départ de M. Chevette de la politique, j'ai participé à une réunion informelle avec lui-même et certains de ses principaux conseillers personnels.

11. Au cours de cette réunion, M. Chevette nous a fait part de son extrême mécontentement avec le remaniement ministériel qui venait d'être effectué par le premier ministre d'alors, M. Bernard Landry. M. Chevette nous a indiqué qu'à la suite de cette décision, qu'il ne pouvait accepter, il envisageait sérieusement de démissionner.

12. Plusieurs d'entre nous ont alors tenté de l'en dissuader, et quand M. Chevette a quitté la réunion, son idée n'était pas faite.

13. M. Chevette était plutôt dévasté et très triste de devoir envisager de quitter la politique. Il n'était pas du tout prêt à l'éventualité de quitter la politique.

14. Je n'ai appris la nouvelle de sa décision finale que le lendemain, jour même de sa démission.

15. Tous les faits allégués au présent affidavit sont vrais et à ma connaissance personnelle.

Joliette, le 7 mai 2015


JOCELYN JALETTE

Affirmé et déclaré solennellement devant moi à Joliette, ce 7e jour du mois de mai 2015

Commissaire à l'assermentation

